



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.71/2001/3 (SUM)
22 novembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES (EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Réunion commune CEE/Eurostat sur la gestion
de la technologie de l'information en statistique
(Genève, Suisse, 14-16 février 2001)

Point i) : Impact de l'entreposage de données sur la gestion des services de statistique

**L'ENTREPOSAGE DE DONNÉES D'ENTRÉE NÉCESSITE NOTAMMENT
UN TRAITEMENT "JUSTE A TEMPS"**

Rapport envoyé par Statistics Netherlands¹

DOCUMENT SOLLICITÉ

RÉSUMÉ

1. En matière d'entreposage de données d'entrée, il est impératif de centraliser la collecte des données, la suppression des erreurs qu'elles contiennent et le traitement initial des données, étant donné que les données primaires ne contiennent pas toutes les dimensions nécessaires. Il faut traiter les divers flux de données "juste à temps" pour alimenter les processus de chargement de l'entrepôt de données.
2. L'administration constitue un élément important dans le succès de l'utilisation d'un entrepôt de données. Il est proposé de mettre en place une structure d'administrateurs décentralisés relevant d'un bureau central, qui dirige également les différentes dimensions de l'entrepôt de données. De cette façon, les administrateurs influent également sur l'intégration statistique.
3. La structure de traitement doit être axée sur un traitement continu. Moyennant l'incorporation d'un système d'enregistrement complet des corrections dans l'entrepôt de données, il sera possible de publier des chiffres comportant une certaine marge d'erreur, destinée à s'amenuiser progressivement. Les utilisateurs pourront donc choisir entre des données à jour et des données exactes.

¹ Préparé par M.H.J. Vuksan.